

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance extraordinaire du 6 juin 2024

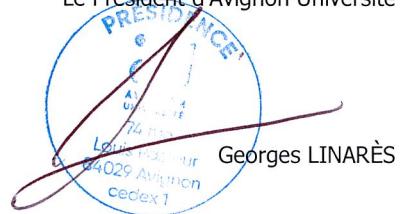
Le Conseil d'administration a approuvé :

- ⊗ Les enveloppes des moyens destinés à la formation et à la recherche au titre de l'année 2025
- ⊗ Le modèle économique de l'alternance
- ⊗ La désignation du Directeur/de la Directrice du Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV)
- ⊗ Les conditions et modalités de prise en charge des frais exposés dans le cadre d'instances civiles ou pénales par un agent public d'Avignon Université, bénéficiaire de la protection fonctionnelle
- ⊗ La structuration des instituts et des directions centrales
- ⊗ L'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et Queen Mary University of London - Royaume-Uni

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Fait à Avignon, le 6 juin 2024

Le Président d'Avignon Université



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr